

Résolution présentée par la délégation du Soudan du Sud

Thème	Agenda 2030 pour le développement durable
Concerne	La famine au niveau international
L'Assemblée Générale,	
Reconnaissant	l'intervention autour du monde de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour améliorer la situation alimentaire,
Considérant	que la volonté de mettre fin à la famine est un des objectifs du développement durable de l'ONU à atteindre en 2030,
Déplorant	que l'objectif du programme Faim Zéro ne sera pas atteint dans les temps,
Alarmée	de la croissance mondiale de la famine qui ne cesse d'augmenter avec plus de 800 millions de personnes, donc 11% de la population mondiale, qui souffrent de cette malnutrition et, qu'en raison de la pandémie Covid-19, 135 millions de personnes supplémentaires risquent de souffrir d'insécurité alimentaire aigüe d'ici fin 2020,
Ajoutant	que le réchauffement climatique influence les saisons et évidemment la production agricole,
Constatant	que même des pays riches en ressources naturelles ne parviennent pas à éviter une crise alimentaire, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne,
Attristée	non seulement par le taux des personnes souffrant de la faim mais aussi par le taux de mortalité alarmant dû à la malnutrition,
Souhaitant	maximiser les récoltes de manière économique, efficace et écologique afin de satisfaire les besoins des personnes souffrant de la faim,
Observant	que l'agriculture intensive n'a pas tenu ses promesses de nourrir efficacement la population mondiale,
Convaincue	que l'agroécologie est le seul moyen de favoriser des récoltes durables pour nourrir le monde,
Décide	de former des personnes au sein de la FAO afin de promouvoir l'éducation aux pratiques de l'agro-écologie ; <ul style="list-style-type: none">- d'envoyer ces personnes dans les pays en crise alimentaire ;- qu'elles transmettent leurs connaissances sur ce domaine aux agriculteurs des pays touchés par la famine.

Le texte français fait foi.